

Très chers collègues,

Vous êtes cette année impliqués dans la passation de la certification en allemand, soit que vous ayez vous-même inscrit des élèves ou que vous apportiez votre aide à un collègue de votre établissement, voire d'un collège ou lycée voisin. Soyez, dans tous les cas, remerciés très chaleureusement pour cet engagement au profit d'un dispositif dont l'intérêt dans le parcours de l'élève germaniste est encore accru par la possibilité qui nous est désormais offerte d'inscrire des élèves des classes de 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère}, et donc d'accompagner leur progression en totale cohérence avec les attendus des programmes. Nous enregistrons d'ailleurs cette année une belle progression des inscriptions, et l'on ne peut que s'en réjouir !

Suite à la clôture de la formation pour les nouveaux collègues habilités, que je salue tout particulièrement ici, et à la réception des différents documents dans vos établissements, je souhaitais préciser quelques points qui m'ont été signalés :

- Le premier concerne un problème d'étiquetage des paquets qui vous ont été adressés. Ainsi les sujets et feuilles de copie CO (documents III.1 et III.2) ont été étiquetés « compréhension de l'écrit ». C'est une erreur dont il ne faut pas tenir compte.
- Concernant ces documents, il est à noter qu'ils sont à ouvrir, sauf exceptions mentionnées sur les enveloppes, le jour de l'examen. Pensez bien par ailleurs à vous assurer lors de la réception des copies qui vous incombent que vous êtes bien en possession du **bordereau de saisie des notes** qui vous permettra de remonter les résultats sur Lotanet. Ces bordereaux sont, conformément aux instructions envoyées par le SIEC aux établissements, à imprimer par l'administration des collèges et lycées.
- Pour ce qui est des échanges de copies, sachez que chaque enseignant reste en charge de la correction des épreuves de compréhension orale et écrite de ses propres élèves. En revanche, **chacun d'entre vous confiera ses copies d'expression écrite à un collègue** proche géographiquement, désigné par vos établissements ou, le cas échéant, par mes soins. Pour des raisons de confidentialité évidente, le tableau d'échange ne peut être diffusé auprès de tous. Si vous ignorez encore avec qui vous échangez, n'hésitez pas à envoyer un message à melanie.brehier@ac-versailles.fr. Je me ferai un plaisir de vous renseigner rapidement.
- Le quatrième point concerne la commission d'entente en visio-conférence du **lundi 14 mars à 16h00**. **Les convocations ne sont toujours pas éditées, mais parviendront probablement pendant les congés dans vos établissements. Merci de bloquer la date, car la participation à cette réunion interacadémique est absolument indispensable. Si certains d'entre vous seront absents pour des motifs impérieux, merci de me le faire savoir rapidement** afin que nous organisions une session de secours pour Versailles.
- Le cinquième relève des rémunérations : comme les années précédentes, vous serez invités à remonter le nombre d'élèves interrogés à l'oral et de copies corrigées auprès du secrétariat des IA-IRP de langues vivantes. N'oubliez pas de vous assurer auprès de vos secrétariats respectifs que l'information est arrivée, et que votre établissement a bien remonté les services faits.

Vous souhaitant à tous de très belles vacances, et l'obtention par vos élèves de résultats satisfaisants* à ces certifications,

Bien cordialement,

Mélanie Brehier

** Au vu des attendus des différents cycles, pour les LV2, nous pourrions être très satisfaits si nos élèves obtenaient un A2 partiel en 3^{ème}, un A2 complet en 2^{nde}, un B1 partiel en 1^{ère}.*